

Revenus 2013 : le bénéfice entamé par les charges

Année plutôt morose pour les cardiologues que l'année 2013 au regard de leurs revenus. En effet, selon les statistiques de l'Union Nationale des Associations de gestion Agréées (UNASA), si le montant net de leurs recettes s'est établi à 216 746 euros l'année dernière, en progression de 1,1 % par rapport à l'année 2012, leur bénéfice net enregistré, lui, un recul de 1 %. Il est vrai que les charges inhérentes à leur activité ont toutes connu une hausse en 2013 par rapport à l'année précédente. Les charges de personnel, qui représentent 7,6 % des recettes, ont augmenté de 3,3 %, les impôts et taxes (4,3 % des recettes) de 2,4 %. Quant aux charges externes, qui représentent 34,2 % des recettes (dont 12,9 % de charges sociales personnelles), elles ont enregistré une hausse de 4,4 %. Compte tenu de ces données, le bénéfice moyen des cardiologues libéraux s'est établi à 114 308 euros en 2013, soit un peu plus de la moitié (52,7 %) de leurs recettes.

Hormis les anesthésistes (+ 3,5 %), les endocrinologues (+ 3,5 %) et les généralistes (+ 2,8 %) qui ont connu une évolution positive de leurs revenus l'année dernière, toutes les autres spécialités stagnent (pneumologues, ophtalmologues, gastroentérologues, ORL) ou régressent comme les cardiologues, les radiologues, les psychiatres, les rhumatologues, les pédiatres, les dermatologues et les chirurgiens, qui enregistrent - en chirurgie générale - une baisse de 3,1 %.